



Expulsion d'un mauvais payeur.

Par **ROBERT**, le **12/09/2012** à **19:49**

Bonjour,

J'ai un locataire qui ne paye pas ses loyers depuis plusieurs mois, qui prétend lors du passage du facteur ne plus habiter là. Il faut faire quelque chose car j'ai un mur devant moi !

Est-ce que je pourrais le faire partir en lui donnant congé par acte d'huissier, pour dans 6 mois OU est-il préférable de passer par un avocat avec tous les frais que cela entraîne et l'année qui risque de se passer avant l'expulsion réelle????

Par **edith1034**, le **13/09/2012** à **08:04**

d'abord il faut faire un commandement de payer avec rappel de la clause d'expulsion par voie d'huissier

pour tout savoir sur le bail

<http://www.fbIs.net/contratlocationvide.htm>